

La carte de visite, la signature électronique, la ligne graphique

● Pour quoi faire ?

L'objectif est de se faire identifier comme interlocuteur par les partenaires et les agents de l'EPLEFPA.

Vite indispensable, une carte de visite spécifique à la mission de projet de territoire permet de se présenter et de laisser ses coordonnées.

De même, la signature électronique spécifie les missions du chargé de mission.

● Points de vigilance

Selon l'ampleur du projet et le dispositif dans lequel il s'insère, si une ligne graphique spécifique existe, elle doit être respectée. Sinon, elle n'est pas forcément obligatoire, si ce n'est qu'il faut identifier l'EPLEFPA et l'enseignement agricole.

● Conseils

Le terme de « tiers temps » ne correspond pas à un poste mais à une modalité de fonctionnement. Il vaut mieux se présenter sous le terme de chargé de projet, chef de projet ou de chargé de mission ADT.

Certains possèdent une carte recto verso avec la mission d'enseignement sur une face et la mission ADT de l'autre.